



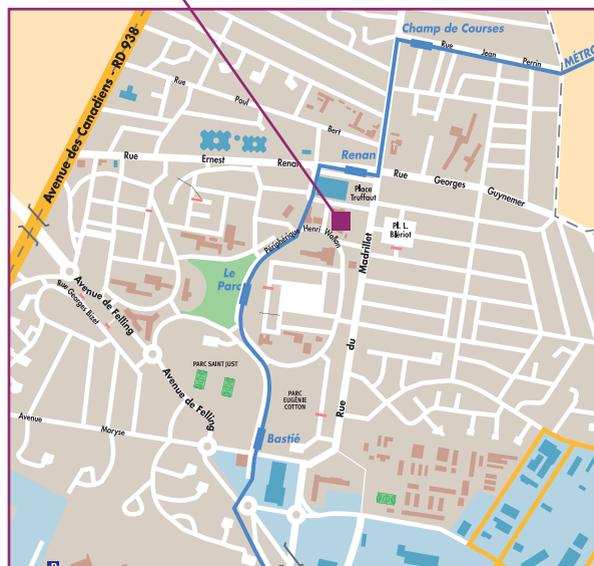
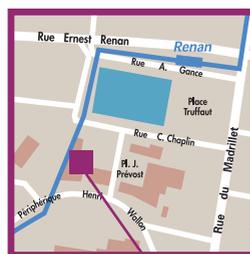
Maison du citoyen

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15
mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30
samedi : de 9 à 12 heures (sauf vacances scolaires)

Responsables :

Marie-Pierre Rodriguez, Stéphanie Giard.
Tél. : 02 32 95 83 60 | Télécopie : 02 32 95 15 62
Mel : maisonducitoyen@ser76.fr



■ Place Jean-Prévoist | rue Georges-Méliès
76 800 Saint-Étienne-du-Rouvray

www.saintetiennedurouvray.fr



Le service public près de chez vous

Maison du citoyen

Maison de justice et du droit

Mairie annexe, maison de justice et du droit et lieu de permanences de nombreux services et associations, la maison du citoyen symbolise la volonté d'assurer l'égalité d'accès au service public.

Place Jean-Prévoist | 76 800 Saint-Étienne-du-Rouvray

Maison de justice et du droit

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8 h 30 à 12 heures
(Fermée les mercredis et samedis)

Greffier : Karine Doyennette
Coordinatrices : Christelle Beudet, Maud Mouré

Tél. : 02 32 95 40 43 | Fax : 02 32 95 40 42
Mel : mjd-st-etienne-du-rouvray@justice.fr



Maison du citoyen

Pour les habitants du plateau du Madrillet, ce service public représente une véritable mairie de proximité.

La maison du citoyen propose l'accès à un certain nombre de services municipaux décentralisés.

Papiers, démarches, mode d'emploi

Les démarches suivantes peuvent y être effectuées :

- recensement militaire,
- certificat d'hérédité,
- demandes de duplicata de livret de famille,
- inscription sur les listes électorales,
- légalisation de signature,
- inscription scolaire,
- attestations d'accueil,
- allocations d'études bonus et cursus.

L'accueil délivre différents imprimés concernant les **passesports**, les **cartes d'identité**, les **certificats de cession** et les **certificats d'immatriculation de véhicule**, les demandes de **duplicata de permis de conduire**, les demandes de **médailles du travail**, les dossiers d'allocation personnalisée à l'autonomie (Apa).

Les agents prennent note des **déclarations d'objets perdus ou trouvés**, transmises ensuite à la police municipale.

Il est également possible pour les habitants de **s'inscrire au service vie sociale des seniors**.



La maison du citoyen est l'un des quatre guichets principaux d'Unicité à l'échelle de la Ville. Il permet en un lieu de s'inscrire à de nombreux services municipaux : la restauration scolaire, les Animalins, les centres de loisirs, le conservatoire, le sport municipal et les ateliers des centres socioculturels.

C'est également là qu'il convient de faire calculer son quotient familial afin de payer les activités en fonction de ses revenus. Ce guichet permet aussi d'encaisser le règlement des factures.

Un relais pour l'aide sociale

Le centre communal d'action sociale y trouve un relais important. La maison du citoyen dispense différentes aides.

Logement, la bonne adresse

Côté logement, la maison du citoyen permet de déposer les demandes. Elle instruit les dossiers de fonds de solidarité logement.

Hygiène et environnement : un lieu ressource

La maison du citoyen assure la distribution de sacs de déchets verts et de tri sélectif ou encore la remise de kits et de recharges pour les déjections canines, ainsi que les produits souricides.

Enfin, la maison du citoyen est un équipement public et fonctionnel dans un quartier qui vit d'importantes mutations. La municipalité entend ainsi développer toujours plus les liens avec les habitants par des services de proximité à l'écoute des préoccupations et évoluant en fonction des besoins de tous.

Maison de justice et du droit

Le droit et la justice à portée de tous

La maison de justice et du droit installée à la maison du citoyen offre aux habitants les moyens de se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires. **Issu d'un partenariat entre la Ville et le ministère de la Justice**, c'est un service public **gratuit** et **confidentiel**. La maison de justice vous accueille, vous aide et vous informe sur vos droits et obligations.

Un greffier assure la liaison avec le tribunal de grande instance. La maison de justice facilite l'accès au droit par la présence de permanences d'avocats, notaires, huissiers, juristes spécialisés et permet de résoudre à l'amiable les litiges de la vie quotidienne. Elle accueille et apporte un soutien lorsque vous êtes victime.

